

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE 1989-1990

Service des Commissions

BULLETIN

DES COMMISSIONS

SOMMAIRE

	Pages
Affaires culturelles	5
Affaires économiques et Plan	7
Affaires étrangères, défense et forces armées	9
Affaires sociales	11
Finances, contrôle budgétaire et comptes économiques de la Nation	13
Lois constitutionnelles, législation, suffrage universel, règlement et Administration générale	17

AFFAIRES CULTURELLES

Judi 5 octobre 1989.- Présidence de M. Maurice Schumann, président d'âge. La commission a procédé à la constitution de son bureau. Pour l'élection du président, MM. Michel Miroudot et Adrien Gouteyron ont présenté la candidature de M. Maurice Schumann, président sortant.

M. Jacques Carat a déclaré que le groupe socialiste avait choisi, eu égard à la personnalité de **M. Maurice Schumann**, de ne pas prendre part au vote plutôt que de présenter un candidat comme il le faisait dans toutes les autres commissions afin de protester contre le fait que, contrairement à la tradition naguère respectée au Sénat et à la pratique en cours à l'Assemblée nationale, aucune présidence de commission ne lui avait été réservée.

Mme Danielle Bidard-Reydet, tout en rendant hommage à **M. Maurice Schumann**, a indiqué que les commissaires communistes avaient décidé, dans un souci de clarté, de ne pas lui apporter leurs suffrages.

Les résultats du scrutin ont été les suivants :

- nombre de votants : 33
- bulletins blancs : 4
- suffrages exprimés : 29

A obtenu :

M. Maurice Schumann : 29 voix.

M. Maurice Schumann a été proclamé élu président.

Présidence de M. Maurice Schumann, président - Le président a exprimé sa vive gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui avaient manifestée et s'est félicité du climat d'amicale courtoisie et de respect mutuel qui régnait au sein de la commission. La commission a ensuite procédé à l'élection de ses vice-présidents et de ses secrétaires.

Ont été élus vice-présidents, par acclamation :

MM. Jacques Carat

Pierre Laffitte

Michel Miroudot

Paul Séramy

Ont été élus secrétaires, par acclamation :

M. Jacques Bérard

Mme Danielle Bidard-Reydet

MM. Jacques Habert

Pierre Vallon

Le bureau ayant été ainsi désigné, le président a fait une communication sur l'organisation des travaux de la commission avant l'examen du projet de loi de finances.

Le bureau de la commission est donc ainsi constitué :

- **président** : M. Maurice Schumann

- **vice-présidents** : MM. Jacques Carat

Pierre Laffitte

Michel Miroudot

Paul Séramy

- **secrétaires** : MM. Jacques Bérard

Mme Danielle Bidard-Reydet

MM. Jacques Habert

Pierre Vallon

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PLAN

Jeudi 5 octobre 1989 - Présidence de M. Jean-Eric Bousch, président d'âge.- La commission s'est réunie pour procéder à l'élection de son bureau à la suite du renouvellement triennal du Sénat du 24 septembre 1989. Avant de faire procéder à cette élection, **M. Jean-Eric Bousch, président d'âge**, a salué les nouveaux membres de la commission.

La commission a ensuite procédé à l'élection de son **président** par scrutin secret. Les résultats ont été les suivants :

- Nombre de bulletins : 78 ;
- Bulletins blancs : 2 ;
- Suffrages exprimés : 76.

Etaient candidats : M. Jean François-Poncet et M. Robert Laucournet.

Ont obtenu :

M. Jean François-Poncet : 55 voix

M. Robert Laucournet : 17 voix

Divers : 4 voix

En conséquence, **M. Jean François-Poncet a été proclamé élu président.**

Présidence de M. Jean François-Poncet, président.- Après avoir remercié ses collègues de la confiance et de la sympathie qu'ils lui avaient exprimées et donné quelques indications sur le rôle qu'il entend faire jouer à la

commission, **M. Jean François-Poncet, président**, a fait procéder à l'élection des quatre vice-présidents.

Etaient candidats : M. Philippe François, M. Jean Huchon, M. Robert Laucournet et M. Richard Pouille.

Ont obtenu :

M. Robert Laucournet : 62 voix

M. Jean Huchon : 57 voix

M. Richard Pouille : 56 voix

M. Philippe François : 55 voix

MM. Robert Laucournet, Jean Huchon, Richard Pouille et Philippe François ont donc été proclamés vice-présidents de la commission.

Le président a ensuite fait procéder à l'élection des **secrétaires**. La commission a décidé, à l'unanimité, de porter à cinq le nombre de ses secrétaires. **MM. Bernard Barbier, Francisque Collomb, Roland Grimaldi, Louis Minetti et René Trégouët** ont été proclamés secrétaires.

Le bureau de la commission est donc ainsi constitué :

- **président** : M. Jean François-Poncet ;
- **vice-présidents** : MM. Robert Laucournet, Jean Huchon, Richard Pouille et Philippe François ;
- **secrétaires** : Bernard Barbier, Francisque Collomb, Roland Grimaldi, Louis Minetti et René Trégouët.

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DÉFENSE ET FORCES ARMÉES**

Jeudi 5 octobre 1989 - Présidence de M. Jean Natali, président d'âge. M. Claude Estier est intervenu pour déplorer qu'aucune présidence de commission n'ait été attribuée au groupe socialiste. Il a en conséquence informé la commission qu'un membre du groupe socialiste serait candidat au poste de président de chacune des commissions permanentes du Sénat. La commission a procédé à l'élection du président par un scrutin secret, dont les résultats ont été :

Nombre de bulletins	51
Bulletin blanc	1
Suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26
Ont obtenu :	
M. Jean Lecanuet	35 voix
M. Robert Pontillon	15 voix

En conséquence, **M. Jean Lecanuet** a été proclamé élu.

Présidence de M. Jean Lecanuet, président. La commission a ensuite procédé à l'élection de ses vice-présidents par scrutin secret et à bulletins pluri-nominaux. Les résultats ont été :

Nombre de bulletins	50
Suffrages exprimés	50

Majorité absolue	26
Ont obtenu :	
MM. Michel d'Aillières	47 voix
Yvon Bourges	45 voix
François Abadie	41 voix
Jean-Pierre Bayle	40 voix

En conséquence, **MM. Michel d'Aillières, Yvon Bourges, François Abadie et Jean-Pierre Bayle** ont été proclamés élus.

La commission a, enfin, procédé à la nomination de ses **secrétaires** : en application de l'article 13, paragraphe 3 du règlement, **M. Jean Garcia** a été nommé.

Il a été procédé à un scrutin secret par bulletins plurinominaux pour la nomination des trois autres **secrétaires**. Les résultats ont été les suivants :

Nombre de bulletins	49
Suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25
Ont obtenu :	
MM. Guy Cabanel	32 voix
Michel Alloncle	31 voix
Jacques Genton	31 voix
Gérard Gaud	21 voix

En conséquence, ont été nommés **MM. Guy Cabanel, Michel Alloncle et Jacques Genton**.

Le bureau de la commission a été ainsi constitué :

- **président** : M. Jean Lecanuet
- **vice-présidents** : MM. Michel d'Aillières, Yvon Bourges, François Abadie, Jean-Pierre Bayle
- **secrétaires** : MM. Jean Garcia, Guy Cabanel, Michel Alloncle, Jacques Genton

AFFAIRES SOCIALES

Jeudi 5 octobre 1989 - Présidence de M. Olivier Roux, président d'âge. - La commission a procédé à la **nomination de son bureau.**

L'élection du président a donné lieu à un seul tour de scrutin dont les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 46
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 46
- Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

- M. Jean-Pierre Fourcade : 36 voix
- M. Franck Sérusclat : 10 voix

M. Jean-Pierre Fourcade ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il a été proclamé **élu président.**

Présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, président. - Puis, la commission a désigné à l'unanimité **MM. Louis Souvet, Marc Boeuf, Claude Huriet et Jacques Bimbenet**, vice-présidents et **MM. Hector Viron, Charles Descours, Guy Penne et Roger Lise**, secrétaires de la commission.

En conséquence, le **bureau** de la commission est ainsi constitué :

- **président** : M. Jean-Pierre Fourcade
- **vice-présidents** : MM. Louis Souvet
Marc Boeuf
Claude Huriet
Jacques Bimbenet
- **secrétaires** : MM. Hector Viron
Charles Descours
Guy Penne
Roger Lise

La commission a ensuite procédé à la désignation de **Mme Nelly Rodi** comme **rapporteur en 2ème lecture** du projet n° 3 (1989-1990) modifié par l'Assemblée nationale relatif à la **protection et à la promotion de la santé de la famille et de l'enfance** et adaptant la **législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé**.

La commission a enfin désigné **MM. José Balarello** et **Marc Boeuf** pour la représenter à l'audition organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur les politiques sociales et les droits sociaux familiaux en Europe à Syracuse les 18, 19 et 20 octobre 1989.

**FINANCES, CONTROLE BUDGÉTAIRE
ET COMPTES ÉCONOMIQUES
DE LA NATION**

Jeudi 5 octobre 1989 - Présidence de M. Geoffroy de Montalembert, président d'âge - La commission a procédé, conformément à l'article 13 du Règlement, à la nomination de son bureau.

M. Maurice Couve de Murville a tout d'abord présenté la candidature de M. Christian Poncelet.

M. Jean-Pierre Masseret a indiqué que les effectifs du groupe socialiste auraient pu lui permettre de disposer d'une présidence de commission, et il a regretté que la majorité du Sénat rompe une tradition de tolérance et d'ouverture en vigueur jusqu'en 1986 en n'offrant pas un tel poste à la minorité. Il a indiqué que, en conséquence, les sénateurs socialistes présenteraient une candidature à chacune des élections de présidence de commission.

M. René Régnauld a présenté la candidature de M. Jean-Pierre Masseret.

M. Roger Chinaud a indiqué que les sénateurs du groupe de l'Union des républicains et des indépendants soutenaient la candidature de M. Christian Poncelet.

Il en a été de même pour M. René Monory, au nom de l'Union centriste, et M. Paul Girod, au nom du groupe du Rassemblement démocratique et européen.

M. Louis Perrein a estimé qu'en refusant une présidence de commission au groupe socialiste, la majorité du Sénat donnait une image sectaire et que la longue tradition de sérénité qui existait au sein de la Haute assemblée s'effritait.

La commission a alors procédé au scrutin pour l'élection du président.

M. Christian Poncelet a été élu président au premier tour de scrutin par 33 voix. (Nombre de votants : 42 ; suffrages exprimés : 42). **M. Jean-Pierre Masseret** a recueilli 9 voix.

Présidence de M. Christian Poncelet, président - Le président a tout d'abord tenu à remercier tous les membres de la commission, et en particulier le doyen d'âge pour la nouvelle marque de confiance qui lui était témoignée. Il a souhaité que la commission continue à faire preuve de dynamisme et de rigueur.

Il a rendu hommage aux anciens commissaires qui ne se sont pas représentés ou qui n'ont pas retrouvé leur place au sein de la Haute assemblée. Il a également salué les sénateurs qui avait quitté la commission. Il a exprimé ses vœux de cordiale bienvenue aux nouveaux commissaires.

La commission a ensuite procédé à l'élection du rapporteur général. **M. Jean-François Pintat** a présenté la candidature de **M. Roger Chinaud**. **M. René Monory** a présenté la candidature de **M. Maurice Blin**. **M. Jean-Pierre Masseret** a présenté la candidature de **M. Paul Loridant**.

Après plusieurs suspensions de séance, il a été procédé à l'élection du rapporteur général. Les résultats s'établissent comme suit :

- nombre de votants : 42
- bulletins blancs : 2
- suffrages exprimés : 40

- M. Roger Chinaud : 22

- M. Maurice Blin : 9

- M. Paul Loridant : 9

M. Roger Chinaud, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, a été élu **rapporteur général**.

Après que **M. Roger Chinaud**, **rapporteur général**, eut rendu hommage à **M. Maurice Blin** pour l'importance et la rigueur de son travail pendant ces dernières années, la commission a ensuite procédé à l'élection des **vice-présidents**. (Nombre de votants : 42 ; suffrages exprimés : 42).

Ont été élus :

- **M. Tony Larue** (42 voix)

- **M. Jean Cluzel** (34 voix)

- **M. Paul Girod** (32 voix)

- **M. Jean-François Pintat** (31 voix).

La commission a également, sur proposition de **M. Christian Poncelet**, **président**, désigné à l'unanimité **M. Geoffroy de Montalembert** comme **vice-président d'honneur**.

La commission a enfin complété son bureau par l'élection des **secrétaires**. Ont été désignés à l'unanimité :

- **M. Maurice Blin**

- **M. Emmanuel Hamel**

- **M. Louis Perrein**

- **M. Robert Vizet**.

Le bureau de la commission est donc ainsi constitué :

- **président** : **M. Christian Poncelet**

- **vice-président d'honneur** : **Geoffroy de Montalembert**

- **vice-présidents** : MM. Tony Larue, Jean Cluzel,
Paul Girod et Jean-François Pintat

- **secrétaires** : MM. Maurice Blin, Emmanuel Hamel,
Louis Perrein et Robert Vizet

- **rapporteur général** : M. Roger Chinaud.

**LOIS CONSTITUTIONNELLES, LÉGISLATION,
SUFFRAGE UNIVERSEL, RÈGLEMENT
ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Jeudi 5 octobre 1989. - Présidence de M. Charles Lederman, président d'âge.- La commission a procédé à l'élection de son bureau. Pour la présidence de la commission, étaient candidats : **M. Jacques Larché** sur proposition de M. Etienne Dailly et **M. Michel Dreyfus-Schmidt** sur proposition de M. Guy Allouche. Les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 43
- Bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 40

Ont obtenu :

MM. Jacques Larché : 28 voix ;

Michel Dreyfus-Schmidt : 12 voix.

En conséquence, **M. Jacques Larché** a été proclamé **président**.

Présidence de M. Jacques Larché, président.- Après avoir remercié ses collègues de lui avoir renouvelé leur confiance, le président a rendu hommage à M. Félix Ciccolini et a salué les nouveaux commissaires. Il a ensuite fait procéder à l'élection des quatre vice-présidents.

Etaient candidats : **MM. Charles de Cuttoli, Michel Darras, François Giacobbi et Louis Virapoullé**. Les résultats ont été les suivants :

MM. Louis Virapoullé : 37 voix ;
François Giacobbi : 33 voix ;
Charles de Cuttoli : 32 voix ;
Michel Darras : 30 voix.

En conséquence, **MM. Louis Virapoullé, François Giacobbi, Charles de Cuttoli et Michel Darras** ont été proclamés **vice-présidents**.

La commission a enfin procédé à l'élection de ses quatre **secrétaires**. En application de l'article 13, §3 du règlement, **M. Charles Lederman** a été nommé secrétaire. Il a été procédé ensuite à un vote à main levée pour la nomination des trois autres secrétaires.

Etaient candidats : **MM. Germain Authié, René-Georges Laurin et Marcel Rudloff**.

MM. Germain Authié, René-Georges Laurin et Marcel Rudloff ont été élus à l'unanimité.

En conséquence, ont été proclamés **secrétaires** : **MM. Germain Authié, René-Georges Laurin, Charles Lederman et Marcel Rudloff**.

Le bureau de la commission est donc ainsi constitué :

- **président** : M. Jacques Larché ;
- **vice-présidents** : **MM. Louis Virapoullé, François Giacobbi, Charles de Cuttoli et Michel Darras** ;
- **secrétaires** : **MM. Germain Authié, René-Georges Laurin, Charles Lederman et Marcel Rudloff**.